

Compte tenu du coût de l'énergie dans la province de la Nouvelle-Écosse, qui est tributaire du pétrole, du coût de l'énergie nécessaire au Nouveau-Brunswick, qui est dérivée tantôt de l'énergie thermique à base de pétrole, tantôt de l'énergie nucléaire et tantôt de l'énergie hydraulique, qui n'est toujours pas compétitive par rapport au coût de l'énergie acheminée depuis les chutes Churchill vers le Québec, l'Ontario et, dans une moindre mesure, le Nouveau-Brunswick, et compte tenu du coût de l'énergie utilisée dans le voisinage d'immenses gisements de charbon dans les Prairies et en Colombie-Britannique, comment, monsieur l'Orateur, envisage-t-on de maintenir en activité l'exploitation forestière et les usines de pâte et papier?

Je demande également, monsieur l'Orateur, comment ceux qui se trouvent à votre droite s'attendent à ce qu'une industrie minière survive alors qu'elle est actuellement tributaire, non pas en raison d'une planification insuffisante, mais parce qu'elle n'a pas d'autre choix, d'une usine thermique située au nord-est du Nouveau-Brunswick, pour l'énergie dont elle a besoin? Comment peut-elle rester compétitive? Je pense qu'elle sera parmi les premières industries des régions minières du Canada à fermer ses portes si elle cesse d'être rentable, et nous verrons disparaître des emplois que tant de gens ont réclamés à cor et à cri dans le nord-est. Où trouverons-nous l'argent nécessaire pour payer le carburant dont ont besoin les machines agricoles dans la région de l'Atlantique?

Je suppose qu'il est ridicule de dire qu'à un moment donné, nous devons payer le pétrole plus cher. Mais permettez-moi d'insister fortement sur un point, monsieur l'Orateur. L'argent tiré de la hausse du prix du pétrole doit être consacré à la recherche, à la prospection et à la mise en valeur. Le gouvernement du Canada ne doit pas insidieusement mettre la main dessus en vertu d'une politique prétendument conçue dans l'intérêt de notre pays. Nous devons améliorer tous les aspects de notre énergie, y compris l'économie, mais la recherche, la prospection et la mise en valeur sont essentielles. C'est à ces secteurs que nous devons consacrer les fonds disponibles, quelle que soit la théorie préconisée par ceux qui se trouvent à ma gauche et un grand nombre de ceux qui siègent à la droite de Votre Honneur.

Une voix: Tout ceci est exposé en détail dans le document sur l'énergie.

M. McCain: Dans une de ces brochures on affirme également que la structure fiscale a découragé la recherche, la prospection et la mise en valeur. Dans une autre on affirme que la structure fiscale a été corrigée. Cette déclaration appelle des réserves. Il faut étudier la situation d'un peu plus près pour voir quelle incitation il peut subsister en réalité. On dit quelque part que si cet argent n'est pas dépensé correctement, il n'en restera pas beaucoup, peut-être 25 p. 100. Par sa réglementation, le gouvernement fixe les façons dont le supplément touché par les sociétés pétrolières peut être dépensé. Cette réglementation change au grès du vent. Cela n'a rien d'étonnant pour celui qui observe le gouvernement depuis un certain nombre d'années.

Il est absolument indispensable que le gouvernement adopte des politiques en matière d'énergie. Il propose par exemple de participer pour 50 p. 100 aux frais des études de nouvelles sources de production électrique. Il propose également de financer pour 50 p. 100 une ligne de distribution, pour 50 p. 100 un programme de construction. Les chiffres que nous a lus le dernier orateur n'arrivent pas aux 300 millions que l'État fédéral a injectés dans un seul projet, celui de Syncrude. Il va bien sûr produire du pétrole, mais à un prix qui interdira son transport vers d'autres régions

Énergie

du Canada. Ce pétrole ne pourra être utilisé de façon pratique et économique que sur place, ou à proximité.

Donc, les crédits annoncés par le gouvernement pour la région de l'Atlantique sont à peine supérieurs au montant que le gouvernement a décidé d'affecter d'un seul coup au projet Syncrude. Je ne suis pas contre le financement de ce projet. On pourrait dire qu'il s'inscrit à la rigueur dans le cadre de la recherche, puisqu'il comporte un élément de recherche. Mais en vérité, il va falloir se tourner vers des sources d'énergie encore inexploitées.

Faudrait-il chercher une façon nouvelle d'extraire le charbon des gisements de la Nouvelle-Écosse? Faudrait-il une façon nouvelle, plus efficace et plus économique d'extraire le charbon qui peut rester au Nouveau-Brunswick? Faudrait-il se tourner vers l'aménagement du potentiel hydraulique qui peut exister dans les provinces voisines, mais qui pourrait sauver la région de l'Atlantique des prix énergétiques? Faudrait-il abolir les restrictions à la prospection en mer, pour supprimer l'incertitude qui règne quant au sort réservé à ceux qui y découvrent du pétrole? A qui paierai-je la taxe, au gouvernement fédéral ou aux autorités provinciales? Qui me laissera la supprimer, le gouvernement fédéral ou la province? De quel conflit s'agit-il au juste?

● (2120)

Faut-il accepter, ce que je fais, la position du premier ministre Moore qui veut tout garder ou celle, plus conciliante, de M. Regan? Ce sont des questions auxquelles il faudra répondre et des incertitudes qu'il faudra dissiper.

Il est temps de mettre en valeur l'énergie de Quoddy. On a donné des raisons pour lesquelles c'était économiquement impossible. L'une d'elles était qu'on ne pouvait vendre toute la production d'énergie marémotrice pouvant être produite dans la baie de Fundy. C'est un sujet de recherche que des groupes américains poursuivent depuis les années 20. On a demandé au gouvernement du Canada la permission d'aller de l'avant à la fin des années 1900, et c'est un de mes commettants, avocat, qui les représentait. Les Canadiens ne considéraient pas le projet comme réalisable, contrairement aux Américains, mais nous n'avons jamais résolu cette difficulté parce que nous n'avons pas fait les recherches voulues. Nous savons qu'il y a eu un certain problème au niveau des études de rentabilité et que ce n'était pas économiquement possible au début.

Nous avons maintenant la technique; nous savons qu'aux prix actuels le projet est probablement rentable. Il devrait immédiatement faire l'objet de recherches et, au besoin, le gouvernement du Canada devrait en financer la réalisation. Il ne devrait pas le subventionner, mais je pense qu'il devrait le financer et l'exploiter s'il le veut, mais c'est le privilège du gouvernement, et l'énergie devrait servir à la région atlantique. Au début, il faudrait en exporter une partie, parce que le principal marché n'est pas situé au Canada.

Nous avons des solutions de rechange. Nous avons une vaste gamme de programmes de coopération fédéraux, interprovinciaux qui pourraient assurer de l'énergie électrique d'autres sources. Nous avons du charbon, bien qu'il nous faille effectuer plus de recherche à ce sujet, nous avons l'énergie de Quoddy, sur laquelle il faudrait faire des travaux de recherche. Il nous faut une réponse immédiate, pas une commission qui pourrait commencer son étude en 1976 et n'en faire rapport qu'en 1979. C'est maintenant qu'il faut faire les travaux de recherche. Notre industrie ne pourra pas faire concurrence au Québec, à l'Ontario, à la Colombie-Britannique ni à aucune autre partie du Canada, ni à des concurrents mondiaux, si nous n'obtenons pas un